

Commune de LORETO-DI-TALLANO
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur projet de carte communale

Par arrêté n° 3/2023 en date du 6 avril 2023, le Maire de la commune de Loreto-di-Tallano a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration de projet de carte communale.

A cet effet, M. André FREDIANI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Raphaël COLONNA D'ISTRIA en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête se déroulera à la mairie de LORETO-DI-TALLANO, du mardi 2 mai 2023 à 9h00 au jeudi 1^{er} juin 2023 à 16h00, aux heures habituelles de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, qui seront tenus à la disposition du public en Mairie de Loreto-di-Tallano pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (lundi, mardi et jeudi de 8h à 9h et de 13h à 16h)
- par courrier postal avec date limite de réception au **1^{er} juin 2023** à l'attention de Monsieur André FREDIANI commissaire enquêteur titulaire, au siège de l'enquête : MAIRIE DE LORETO-DI-TALLANO ;
- par courriel à l'adresse suivante :

enquete-publique-4611@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

- Sur le site internet du registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre directement ses contributions et propositions :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4611>

Le commissaire enquêteur recevra le public les jours et heures suivants :

- Mardi 02 mai 2023 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Mardi 16 mai 2023 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Jeudi 1^{er} juin 2023 de 9h à 12h et de 13h à 16h

Les documents de la Carte Communale seront consultables aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le Maire
Jean-Pierre ARRIL

